

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA TUNISIE

DE 1938 A 1947 (suite)

L'AGRICULTURE

par **J. LEPIDI**

Administrateur du Service National
de la Statistique

I. — CONDITIONS ET CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'AGRICULTURE

L'agriculture est la branche prépondérante de l'économie tunisienne : la population exerçant une activité agricole représente, en effet, plus de 60 % de la population totale. Les conditions naturelles sont très particulières : sur une superficie territoriale de 12.500.000 hectares, 70 % sont productifs; 50 % de cette partie seulement sont cultivées. La proportion des terres cultivées à l'ensemble du territoire, qui ne dépasse pas 35 %, est toutefois supérieure aux proportions algérienne (5 %) et marocaine (20 %). Par ailleurs, soumise à un climat méditerranéen, la production agricole tunisienne dépend étroitement des conditions atmosphériques : la pluviométrie détermine l'adaptation des cultures aux régions productives. Une manière générale, la sécheresse de ces dernières années a provoqué une diminution considérable du rendement des diverses cultures : en effet, si les précipitations annuelles ont été relativement suffisantes en 1945-1946, dans la région Nord, par contre elles ont été nettement insuffisan-

tes dans tout le reste du pays. On a, par exemple, enregistré dans la région oéicole de Sfax, de 1944 à 1946, à peine 105 mm., 73 mm. et 68 mm., alors que la hauteur normale des 40 dernières années avait été de 202 mm. Cette absence de pluie explique la baisse catastrophique de la production d'huile de 1945-1946. La sécheresse est pour l'agriculture tunisienne et nord-africaine en général un danger fondamental, conditionnant les récoltes présentes et à venir par la réduction ou l'épuisement des réserves d'eau. Elle entraîne une pénurie des matières alimentaires de base, un manque de semences, une insuffisance de ressources fourragères provoquant une diminution de l'effectif du cheptel.

Outre la sécheresse persistante, d'autres causes ont accentué la baisse de la production agricole : pénuries diverses de ravitaillement, manque ou vieillissement du matériel mécanique, insuffisance des importations de carburants et de lubrifiants. Sur les terres de la Régence, la production dépend dans une grande mesure de l'équipement mécanique du sol. Les destructions du fait de la guerre, la diminution du nombre des animaux de trait ont entraîné un accroissement considérable des besoins en matériel neuf.

Le tableau suivant résume la situation du parc tunisien :

	1939	1943	1946
Tracteurs	2.301	1.680	3.305
Moissonneuses-batteuses	1.100	880	1.250
Moissonneuses-lieuses	3.000	2.400	3.150
Charrues et polydisques.....	5.000	4.500	5.600

Des machines restent encore à recevoir sur les commandes des programmes des années antérieures. Les demandes d'importation (4.000 tracteurs environ jusqu'en 1950) sont relativement élevées, car il s'agit de remplacer un matériel datant généralement de plus de 15 ans et fonctionnant dans des conditions déplorablement par suite des consommations anormales de carburants et de lubrifiants. Bien qu'ayant augmenté et s'étant élevées à la moitié des importations totales, les quantités de carburants allouées à l'agriculture ont été insuffisantes surtout en essence.

L'utilisation d'un cheptel mécanique plus nombreux et l'allocation régulière d'un tonnage suffisant de carburant permettraient d'accroître les labours aux tracteurs dans les oliveraies et d'intensifier les labours de printemps susceptibles de régulariser les récoltes.

En ce qui concerne les engrais, la plus grande partie des terres tunisiennes manque d'acides phosphoriques. C'est pourquoi, l'engrais le plus important est le superphosphate. Grâce à ses gisements de phosphate naturel la Tunisie peut fabriquer elle-même ses superphosphates. La production intermédiaire d'acide sulfurique nécessite cependant un approvisionnement en pyrite de fer que la

mine tunisienne d'Aïn-Grich ne peut assurer complètement. Aussi a-t-on recours à l'importation des pyrites. La production locale de superphosphates (24.800 tonnes en 1946 contre 45.700 en 1938) est complétée par l'importation de produits algériens (8.500 tonnes en 1946). La quantité totale d'engrais utilisés (aux super s'ajoutent en effet 14.800 tonnes d'engrais composés en 1946) bien qu'inférieure au tonnage moyen d'avant-guerre devient cependant de plus en plus abondante et les besoins (55.000 tonnes) semblent devoir être satisfaits à l'avenir.

Examinons successivement les productions présentant un intérêt particulier pour l'économie tunisienne : céréales, vigne, oliviers, fruits, élevage, pêche.

II. — EVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS

A. — LES CEREALES

La culture des céréales est très répandue : elle occupe une surface considérable : de l'ordre de 50 % de l'ensemble des terres labourables. Les céréales cultivées sont essentiellement le blé dur (qui sert à la fabrication des semoules, du couscours et des pâtes alimentaires), le blé tendre (que la France importait autrefois pour améliorer la panification de ses propres blés), l'orge et l'avoine,

ainsi que le maïs et le sorgho.

a) Le Blé

La superficie ensemencée, après

avoir considérablement diminué entre 1942 et 1945, a dépassé en 1946 la moyenne de 1937 à 1939.

SURFACES ENSEMENCEES (en milliers d'hectares)

	Moyenne 1937-38-39	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Blé dur.....	693	485	655	742	342	560	639	794
Blé tendre.....	161	188	184	164	115	90	130	150
Total.....	854	673	839	906	457	650	769	944

Le blé dur est cultivé principalement par les agriculteurs tunisiens (90 % en 1946 contre 83 % en 1933). La culture du blé tendre est surtout pratiquée dans les exploitations européennes (66 % en 1946 contre 79 % en 1933).

Malgré l'augmentation des ensemencements, la production de 1946, bien que sensiblement supérieure à celle des années précédentes, n'a cependant pas atteint la récolte moyenne d'avant-guerre.

PRODUCTION (en milliers de quintaux)

	Moyenne 1937-38-39	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Blé dur.....	2.500	1.100	2.000	2.100	1.300	1.450	915	1.800
Blé tendre.....	1.950	1.400	2.100	1.700	720	430	815	1.450
Total.....	4.450	2.500	4.100	3.800	2.020	1.880	1.730	3.250

La sécheresse, les sinistres, le manque d'engrais et de matériel mécanique ont provoqué une diminution de rendement. Le rendement moyen est en effet faible, et va en décroissant du Nord au Sud. Alors qu'il atteignait 5,5 quintaux à l'hectare pour le blé dur et 12,4 pour le blé tendre en 1939, il était tombé respectivement 2,7 et 6,9. Le rendement est évidemment beaucoup plus élevé dans les exploitations de motoculture que dans celles où sont encore utilisées les méthodes traditionnelles.

RENDEMENT MOYEN EN 1946

(Quintaux à l'hectare)

	Blé dur	Blé tendre
Exploitations tunisiennes	1,5	5
Exploitations européennes	11	12

Avec une surface ensemencée représentant à peine 17 % des emblavures totales de la Régence, les agriculteurs européens ont récolté, grâce à une technique moderne et rationnelle, 58 % du blé de la campagne 1946-1947.

En raison de l'accroissement continu et rapide de la population, les besoins en céréales ont augmenté et la récolte est insuffisante pour faire face à la fois aux semences et à la consommation humaine. Pour assurer une ration quotidienne de 300 grammes de pain à chaque habitant des villes et de 400 grammes à chaque agri-

culteur, compte tenu des rations de force et de certains suppléments, les besoins annuels ont été évalués (semences comprises, à environ 4.700.000 quintaux. Alors qu'en 1939, la Tunisie pouvait exporter près d'un million de quintaux de blé, elle doit donc en importer actuellement plus d'un million par an. La récolte moyenne annuelle pourrait être supérieure aux besoins si les rendements des petites exploitations tunisiennes étaient améliorés, grâce à la transformation des méthodes de cultures, l'emploi de dachines agricoles, d'engrais, etc...

b) Les autres céréales

	Moyenne 1937-38-39	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Orge	514	517	607	350	473	436	540	487
Avoine	40	42	41	25	20	22	37	29
Mais et sorgho.....	21	18	15	10	12	12	6	—

La céréales la plus importante après le blé est l'orge, cultivée surtout dans les exploitations tunisiennes du Centre et du Sud et dont la culture a reculé dans le Nord devant celle du blé tendre. La superficie ensemencée, bien qu'ayant légèrement diminué en 1946, atteint presque le niveau

d'avant-guerre. Une grande irrégularité a d'ailleurs toujours été observée dans les surfaces et les rendements de l'orge. En effet, si en 1945, 540.000 hectares ont été ensemencés (contre 514.000 en 1937-1939), 1.168.000 quintaux seulement ont été récoltés (contre 2.000.000 en 1937-1939).

PRODUCTION (en milliers de quintaux)

	1937-38 39	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Orge	2.000	1.000	1.300	1.000	1.800	1.100	1.168	1.560
Avoine	312	200	350	200	101	158	132	120
Mais et sorgho.....	57	46	37	18	36	15	3	—

B. — LA VIGNE

Presqu'inexistante en 1881, la vigne occupait 23.000 hectares en 1919 et 50.600 hectares en 1933. Ce développement avait été favorisé en vue de remédier à la pénurie de vin que la France connaissait par suite de la destruction de son vignoble par le phylloxéra.

A partir de 1934, l'interdiction de planter et l'arrachage firent entrer le vignoble tunisien dans une phase de régression et en 1939, celui-ci ne couvrait plus que 42.000 hectares; depuis cette date et surtout depuis 1942, les plantations ont considérablement diminué pour n'atteindre que 30.000 hectares en 1945.

	Moyenne 1937-38-39	1940	1941	1942	1943	1944	1945	645
Surf. (milliers d'ha.)	42	42	41	39	—	34	50	1946
Prod. (milliers hecto)	1.574	1.550	1.142	1.267	420	434	30	560

La production de vin s'était maintenue avant la guerre aux environs de 1.600.000 hectolitres. Cette production dépassait évidemment de beaucoup les besoins de la population européenne de la Régence, seule consommatrice, et laissait disponible pour l'exportation un contingent annuel moyen de 1.300.000 hectolitres. Ceci contribuait à améliorer la balance commerciale : en 1939, par exemple, 1.023.000 hectolitres ont été exportés dont la valeur (174 millions de francs) représentait 14 % de la valeur total des exportations. La diminution des surfaces a entraîné depuis 1940 une baisse très sensible de la production : de 1943 à 1946 la moyenne annuelle n'a été que de 500.000 hectolitres. Cette crise est due, en majeure partie, au phylloxéra (dont les ravages ont été considérables en raison de l'insuffisance des importations de plants américains) mais également à la sécheresse, à l'usure du matériel et au manque de produits insecticides (1).

Les soins nombreux qu'elle exige font de la vigne une culture de fixation et de peuplement. Son développement permettrait d'occuper une main-d'œuvre abondante et d'absorber ainsi une partie de l'excédent de travailleurs qu'entraînerait un accroissement rapide de la population. La qualité des produits tunisiens et leur utilisation dans diverses fabrications (mistelles, jus de fruits, distillation, raisins secs...) aideraient à limiter les effets de la concurrence algérienne et métropolitaine.

C. — L'OLIVIER

Le climat tunisien (avec une pluviométrie normale) est très favorable à la culture de l'olivier dont l'importance a toujours été très grande dans l'économie du pays. Le nombre des oliviers qui était d'environ 8.000.000 en 1880 s'élevait en 1934 à 17.000.000. Depuis cette date, il a crû régulièrement pour atteindre 22.000.000 en 1945 (dont 14.000.000 en production contre un peu plus de 12.000.000 en 1938). La production, qui atteignait en moyenne avant la guerre 40.000 tonnes (73.600 tonnes en 1939-1940) a considérablement diminué de 1940 à 1943.

(1) Il semble toutefois que le déficit réel soit moins accusé, par suite de la sous-estimation de certaines déclarations de production.

C. — L'OLEICULTURE

Nombre de pieds (en milliers)

1938 : 17.500 — 1939 : 19.000 —
1940 : 20.800 — 1941 : 21.800 —
1942 : 22.000 — 1943 : 22.100 —
1944 : 22.100 — 1945 : 22.200 —
1946 : »

Production contrôlée d'huile
(en tonnes)

1938 : » — 1939 : 73.600 — 1940 :
15.800 — 1941 : 24.300 — 1942 :
34.100 — 1943 : 41.500 — 1944 :
59.000 — 1945 : 9.000 — 1946 :
18.000.

La reprise de 1944-1945 a été suivie d'une crise profonde : la sécheresse met en danger les oliveraies du Sahel et de la région de Sfax; les précipitations annuelles ont été nettement insuffisantes et le déficit des récoltes se fait cruellement sentir. Alors qu'en 1939, la Tunisie se plaçait (avec 20.000 tonnes) au troisième rang des pays exportateurs d'huile d'olive (après l'Espagne et l'Italie), elle doit actuellement faire appel à l'importation d'huile d'arachide. L'huile a toujours été en effet une denrée de base de l'alimentation en Tunisie et la consommation annuelle moyenne était avant la guerre de 11 kg. par personne. Pour satisfaire les besoins d'une population toujours plus nombreuse, il a été jugé indispensable de prévoir de nouvelles plantations. Un plan d'extension a donc été conçu qui porte sur 45 années, dont les trente premières seraient consacrées à la plantation de 22.000.000 d'arbres. A cet effet, on utiliserait les terres actuellement vacantes et celles se révélant impropres à la culture des céréales. Parallèlement, seraient créées des huileries, ainsi que des installations de stockage et de raffinage. On parviendrait ainsi, non seulement à garantir la consommation locale, mais aussi à régulariser les exportations au moyen d'un volant de stocks assuré par une production accrue.

D. — L'ARBORICULTURE FRUITIERE

Grâce au climat subtropical de

la Régence, la culture des fruits a pris une très grande extension. La création d'un jardin d'essais à Tunis (1893) et de différentes pépinières fut le point de départ d'un développement, aidé d'ailleurs plus tard par une réglementation douanière favorable (les fruits tunisiens purent entrer en franchise en France). En 1939, 12.500 tonnes de fruits furent exportées, représentant 38.000.000 de francs (3 % des exportations totales).

PRODUCTION DE FRUITS

(Milliers de quintaux)

	1938	1945	1946
Agrumes	70	70	220
Dattes	254	254	240
Amandes sèches	15	15	20

La satisfaction des besoins locaux étant largement assurée, la Tunisie a pu mettre à la disposition de la France de très grandes quantités de fruits (principalement des agrumes et des dattes).

L'Office Tunisien de Standardisation (O. T. U. S.) exerce un contrôle efficace sur l'exportation des fruits et des marchandises dérivées dont il garantit la qualité et réglemente le conditionnement de l'emballage. La situation très favorable du marché des fruits devrait inciter les agriculteurs à développer une culture aussi rémunératrice.

E. — LE CHEPTEL

L'élevage constitue le complément nécessaire de l'exploitation

agricole tunisienne. D'une manière générale, de même qu'en Algérie, il ne présente pas un caractère systématique et rationnel. Si les prairies naturelles et les pâturages occupent 100.000 hectares (1,1 % de la superficie productive), les prairies artificielles et les cultures fourragères ne couvrent que 32.000 hectares. La difficulté de constituer des réserves fourragères en raison de la sécheresse li-

mite le développement du cheptel et accroît sa mortalité. Le tableau suivant montre une diminution importante des effectifs par rapport à l'avant-guerre, due à l'insuffisance du fourrage et des aliments de remplacement, ainsi qu'aux épizooties. (Cette diminution est d'ailleurs plus sensible dans l'élevage tunisien que dans l'élevage européen.)

EFFECTIFS DU CHEPTEL (En milliers)

	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Equidés	279	281	300	316	315	340	348	289
Camélidés	152	164	169	171	159	169	178	203
Bovins	478	477	497	553	538	531	491	401
Ovins et caprins.....	4.094	4.420	5.343	5.958	5.220	5.344	4.043	2.934
Porcins	15	15	21	30	25	25	23	21

1. — Les bovins tunisiens, d'un format réduit (240 à 280 kg.) et de faible aptitude laitière, sont de très bons animaux de travail. Les efforts de sélection et de croisement (avec des taureaux zébus et gascons) tentés depuis une quinzaine d'années, donnent quelques résultats encourageants quant à la taille et à la robustesse. Seule l'amélioration de l'aptitude laitière est lente à obtenir, car l'alimentation est insuffisante et irrégulière.

2. — Le troupeau ovin représente intrinsèquement et par ses produits une richesse considérable. Son effectif (appartenant presque totalement à des pasteurs tunisiens), sensibles aux fluctuations de la pluviométrie, est sujet à des variations importantes. Une série d'années suffisamment pluvieuses entraîne une augmentation du troupeau : de 1923 à 1937, l'effectif est ainsi passé de 1.450.000 à 3.380.000 têtes. Mais une ou deux années de sécheresse suffisent

pour provoquer une mortalité désastreuse : entre 1937 et 1938, la disette a ramené le nombre à 2.300.000. De 1941 à 1944, une suite d'années favorables a porté le nombre moyen à 3.400.000. La sécheresse de 1945-1946 a été destructrice. La dernière évaluation a donné en effet moins de 1.500.000 bêtes. Le développement économique de la Régence doit comprendre la reconstitution du cheptel et sa stabilisation par l'adoption de mesures rationnelles :

— Multiplication des points d'eau;

— Installation de centres vétérinaires et de conseils agricoles;

— Aménagement des terrains de parcours.

Les moutons peuvent et doivent constituer l'un des facteurs essentiels de l'économie agricole tunisienne :

— La viande de mouton est celle que préfèrent les Tunisiens.

L'équipement frigorifique permettra à la production tunisienne de subvenir aux besoins locaux.

— L'élevage du mouton est la seule ressource possible des régions quasi-désertiques du Centre et du Sud : la viande, le lait et la laine des ovins assurent l'existence d'un grand nombre d'habitants. La laine (1) est, par ailleurs, à la base de l'industrie artisanale très prospère des couvertures, des tapis, des vêtements spéciaux, etc... (Djerba, Gafsa, Kairouan).

— La stabilisation de l'élevage des ovins, ainsi que des caprins d'ailleurs, permettrait d'absorber et de fixer une main-d'œuvre rurale non susceptible d'être orientée vers d'autres secteurs.

3. — L'effectif des équidés et des camélidés a été en augmentation régulière de 1939 à 1945. Le manque de carburants et de moyens mécaniques de traction et de transport a en effet fait croître la demande des animaux de trait. La variation du prix de ces animaux est très significative : l'augmentation a atteint le coefficient 10 entre mars 1938 et mars 1946.

III. — LA PECHE

Les côtes de la Tunisie se prêtent facilement, par leur étendue et leur disposition, à la pratique de la pêche. La flotille de pêche, qui comprenait 2.842 bateaux en 1939, a été détruite en grande partie (60 % lors de l'occupation ennemie). Un sérieux effort a été fait depuis 1944 et actuellement la flotille est comparable (aussi bien

en ce qui concerne le nombre et la jauge des navires que l'effectif des pêcheurs) à celle d'avant-guerre. La pêche côtière, la pêche au feu, la pêche au chalut et les thonaires fournissaient avant la guerre environ 9.000 tonnes de poisson. Une forte diminution a évidemment été observée en 1942-43.

Grâce à la reconstitution de la flotille et par suite de l'amélioration progressive du matériel utilisé, les années 1944-1945 marquent un net redressement et en 1946, 8.800 tonnes ont été débarquées, valant 275.000.000 de francs. Alors qu'en 1938, le prix moyen du kilogramme de poisson au débarquement était de 2,70, il était en 1946 de 31,30 (soit 11 fois plus cher).

— La pêche des éponges est, par ailleurs, un élément stable de l'économie tunisienne. Malgré une jauge des bateaux inférieure à celle de 1938, l'extraction a dépassé en 1946 le chiffre de 1936-1939 (en 1936, 133 tonnes ont été extraites, représentant 154.000.000 de fr.).

La vente des éponges à l'étranger entraîne un apport de devises très appréciable. En 1946, les exportations ont atteint 78.000.000 de francs à destination de l'étranger et 27.000.000 de francs à destination de la France.

L'indice pondéré des pêches (base 100 en 1938), après avoir baissé jusqu'à 31 en 1943, a accusé une progression régulière depuis 1944 (60) et atteignait 96 en 1946. Apport non négligeable pour l'alimentation locale, le poisson constitue un approvisionnement pour l'industrie des conserves.

(1) On évalue à 40.000 quintaux la quantité annuelle de laine dirigée vers l'artisanat.